



FORMATION CONTINUE DES ASSISTANTS DE PREVENTION : Prévention des addictions



Louis GOMBERT – CDG 72 - 2024

Objectifs de la formation :

- Echanger sur ses expériences
- Mettre à jour ses connaissances en matière de prévention
- Être capable de mieux appréhender le phénomène des addictions et ses causes
- Comprendre le cadre juridique en matière de consommation d'alcool et de drogue au travail
- Être capable de proposer une démarche de prévention

1. PRINCIPES GENERAUX DE PREVENTION



Les principes généraux de prévention

Article R.4121-2 du code du travail

1. **Éviter les risques, c'est supprimer le danger ou l'exposition au danger.**
2. **Évaluer les risques**, c'est apprécier l'exposition au danger et l'importance du risque afin de prioriser les actions de prévention à mener.
3. **Combattre les risques à la source**, c'est intégrer la prévention le plus en amont possible, notamment dès la conception des lieux de travail, des équipements ou des modes opératoires.

Les principes généraux de prévention

Article R.4121-2 du code du travail

4. **Adapter le travail à l'Homme**, en tenant compte des différences interindividuelles, dans le but de réduire les effets du travail sur la santé.
5. **Tenir compte de l'évolution de la technique**, c'est adapter la prévention aux évolutions techniques et organisationnelles.
6. **Remplacer ce qui est dangereux par ce qui l'est moins**, c'est éviter l'utilisation de procédés ou de produits dangereux lorsqu'un même résultat peut être obtenu avec une méthode présentant des dangers moindres.

Les principes généraux de prévention

Article R.4121-2 du code du travail

- 7. Planifier la prévention** en intégrant technique, organisation et conditions de travail, relations sociales et environnement.
- 8. Donner la priorité aux mesures de protection collective** et n'utiliser les équipements de protection individuelle qu'en complément des protections collectives si elles se révèlent insuffisantes.
- 9. Donner les instructions appropriées aux salariés**, c'est former et informer les salariés afin qu'ils connaissent les risques et les mesures de prévention.

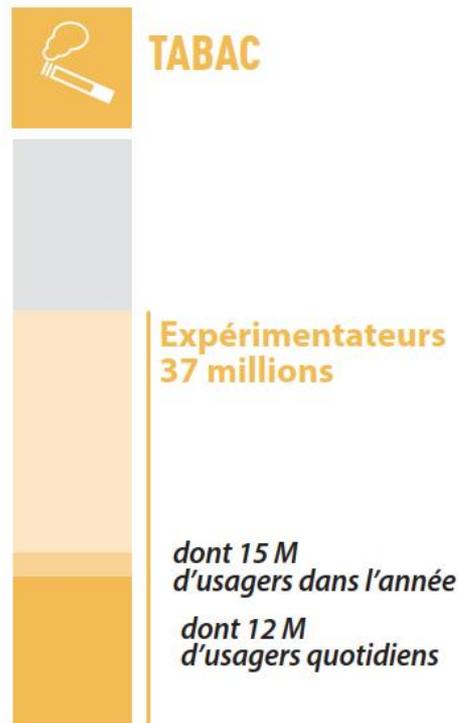
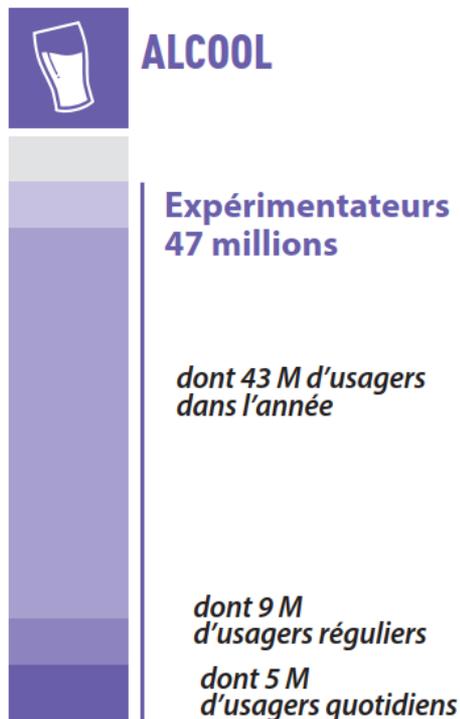
2. ADDICTIONS : REPRÉSENTATIONS ET PRATIQUES



le
compt
ff

Représentations et pratiques

Regard sur les consommations



Représentations et pratiques

Regard sur les consommations



= 10 g
d'alcool
pur

Représentations et pratiques

Regard sur les consommations

Calculer le nombre de gramme d'alcool pur dans un verre

Quantité d'alcool (en litre) X 0,8 X degré alcoolique de la boisson

$$\begin{aligned} &\text{Pour un demi de bière à } 5^\circ : \\ &0,25 \times 0,8 \times 5/100 = 10 \text{ grammes} \\ &= 1 \text{ unité d'alcool} \end{aligned}$$

Représentations et pratiques

Regard sur les consommations

Un dimanche, en repas de famille ...

<https://loireadd.org/boite-a-outils/cdrom-alcooladd/simulateur-alcooladd/>
<https://simulateur.addictions-france.org/>

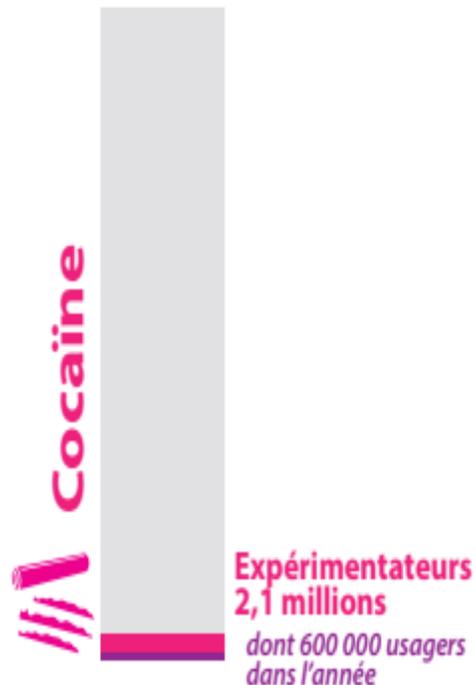
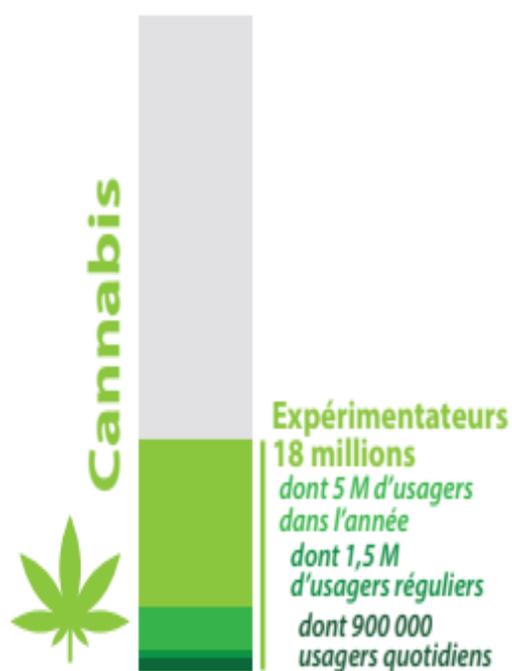
Représentations et pratiques

Recommandations de santé publique France

- Pas plus de 10 verres par semaine
- Pas plus de 2 verres par jour
- Des jours sans alcool

Représentations et pratiques

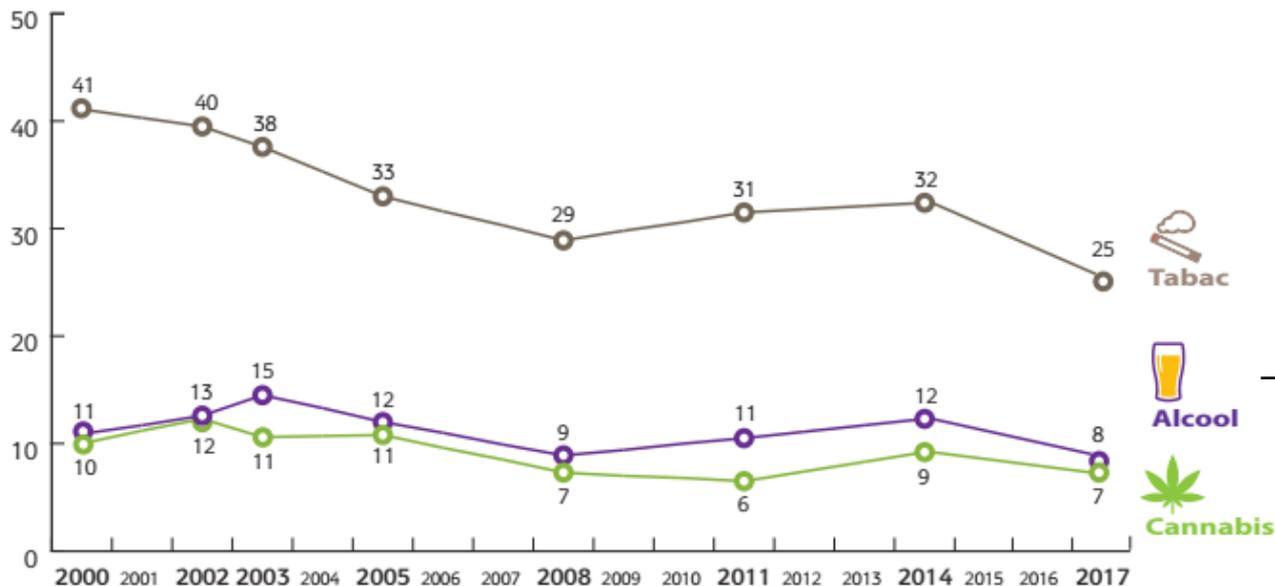
Regard sur les consommations



Représentations et pratiques

Regard sur les consommations

Évolution 2000-2017 des usages réguliers des principaux produits psychoactifs à 17 ans (en %)



11,7 litres par an et par personne de 15 ans et plus (soit, 2,5 unités d'alcool par personne et par jour)

3. ADDICTION ET PHENOMENE DE DEPENDANCE



Addictions et phénomène de dépendance

Définition d'une addiction

Pathologie cérébrale définie par une dépendance à une substance ou une activité, avec des conséquences délétères.

- Tabac (nicotine)
- Cannabis
- Cocaïne
- Dérivés de synthèse
- Alcool
- Opiacés (héroïne, morphine)
- Amphétamines
- Jeux de hasard et jeux d'argent 

Addictions et phénomène de dépendance

Evaluer le risque

- Auto-questionnaire DETA :

	Oui	Non
1. Avez-vous déjà ressenti le besoin de diminuer votre consommation de boissons alcoolisées ?		
2. Votre entourage vous a-t-il déjà fait des remarques au sujet de votre consommation ?		
3. Avez-vous déjà eu l'impression que vous buviez trop ?		
4. Avez-vous déjà eu besoin d'alcool dès le matin ?		
TOTAL		

- <https://alcoometre.fr/>

Addictions et phénomène de dépendance

Facteurs de vulnérabilité

- Facteurs individuels
 - Génétique
 - Expériences de vie (ex : stress précoce ou chronique)
- Environnement social (contexte familial, entourage consommateur, travail stressant, accessibilité du produit, ...)
- Premiers effets ressentis lors de la 1^{ère} consommation
- Précocité des consommations

Addictions et phénomène de dépendance

Les risques

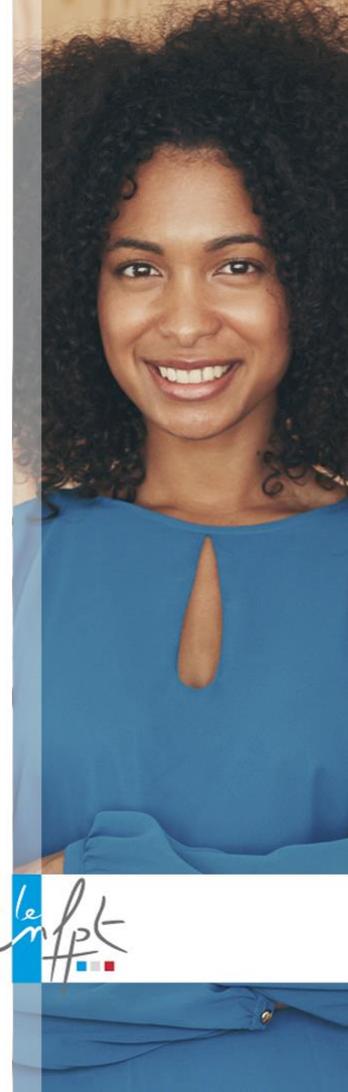
	Santé	Social	Travail
À court terme	Surdose Pratiques à risques	Violence	Tensions dans l'équipe Sanctions Pertes de revenus
À moyen terme	Troubles anxieux, dépressifs, ...	Distension des liens familiaux et amicaux	Absentéisme Perte d'emploi
À long terme	Cancers (colorectal, œsophage, bouche, larynx, foie, ...) Troubles du système cardiovasculaire	Isolement Incidences financières	Incapacité physique et/ou psychique de travail

Addictions et phénomène de dépendance

Pourquoi consommer ?

- Désinhibition
- Excitation / relaxation, apaisement
- Sentiment de puissance / de confiance en soi
- Sensation d'augmentation des capacités physiques et/ou mentales

4. REGLEMENTATION RELATIVE AUX PRODUITS PSYCHO- ACTIFS



Réglementation

Pas grand-chose ...

- Code Général de la Fonction Publique et décret 85-603 :
∅

- Code du travail :
 - Article R4228-20 :
Aucune boisson alcoolisée autre que le vin, la bière, le cidre et le poiré n'est autorisée sur le lieu de travail.

 - Article R4228-21 :
Il est interdit de laisser entrer ou séjourner dans les lieux de travail des personnes en état d'ivresse.

Réglementation

... mais en élargissant

Agent Art. L4122-1 du code du travail	Employeur Art. L4121-1 et L4121-4 du code du travail
<p>Il incombe à chaque travailleur de prendre soin, en fonction de sa formation et selon ses possibilités, de sa santé et de sa sécurité ainsi que de celles des autres personnes concernées par ses actes ou ses omissions au travail.</p>	<p>L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs.</p> <p>Lorsqu'il confie des tâches à un travailleur, l'employeur, compte tenu de la nature des activités de l'établissement, prend en considération les capacités de l'intéressé à mettre en œuvre les précautions nécessaires pour la santé et la sécurité.</p>

Réglementation

... mais en élargissant

- Article R. 4225-2 du code du travail : les employeurs doivent mettre à la disposition des travailleurs de l'eau potable et fraîche pour la boisson.
- Article L. 234-1 du code de la route : il est interdit de conduire avec une alcoolémie égale ou supérieure à 0,5g/l d'alcool dans le sang (ou 0,25 mg par litre d'air expiré).

MESURES DE PREVENTION



Mesures de prévention

Démarche de prévention

Penser à agir sur la prévention

- Primaire
- Secondaire
- Tertiaire

Mesures de prévention

Démarche de prévention

- Organiser la consommation :
 - Rédiger un règlement intérieur
 - Interdire la consommation
 - Encadrer les consommations lors des moments de convivialité
- Libérer la parole :
 - Création et animation d'un groupe de travail interne
 - Campagne d'affichage
 - Échanges sur le sujet
- Donner des outils aux encadrants
- Accompagner les agents en difficulté

Mesures de prévention

Outils pour les encadrants

- S'assurer que les encadrants disposent d'outils managériaux utiles :
 - Ex : le DESC pour Décrire - Exprimer - Solution – Contracter
 - Soutien de la hiérarchie
 - Fiches de suivi validées
 - ...

Mesures de prévention

Outils pour les encadrants

Exemple de fiche de suivi

Exemple de fiche de constat

Nom : Constat effectué
Prénom : - le (jour/heure/minutes) :
service : - lieu (précis) :
- par (nom/prénom/fonction/service) :
- témoin(s) (nom/prénom/services) :

Description de l'état anormal - Observations

(présence de plusieurs critères convergents)

- difficulté d'élocution - gestes imprécis - propos incohérents - troubles de l'équilibre -
- désorientation - agitation - agressivité - somnolence - haleine alcoolisée

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Prise en charge

- appel(s) médecin du travail - 15 (SAMU) 17 (Police ou gendarmerie) médecin de ville
- suivi maintien de la personne dans la collectivité évacuation
 - retour au domicile par la famille
 - un accompagnant personnel, extérieur à la collectivité
- vers l'hôpital par - le SAMU - ambulance adressée par le SAMU

Fiche à transmettre pour information

En 3 exemplaires: agent, Médecin du travail, Direction des Ressources Humaines.

(Délais de validité de la fiche constat:)

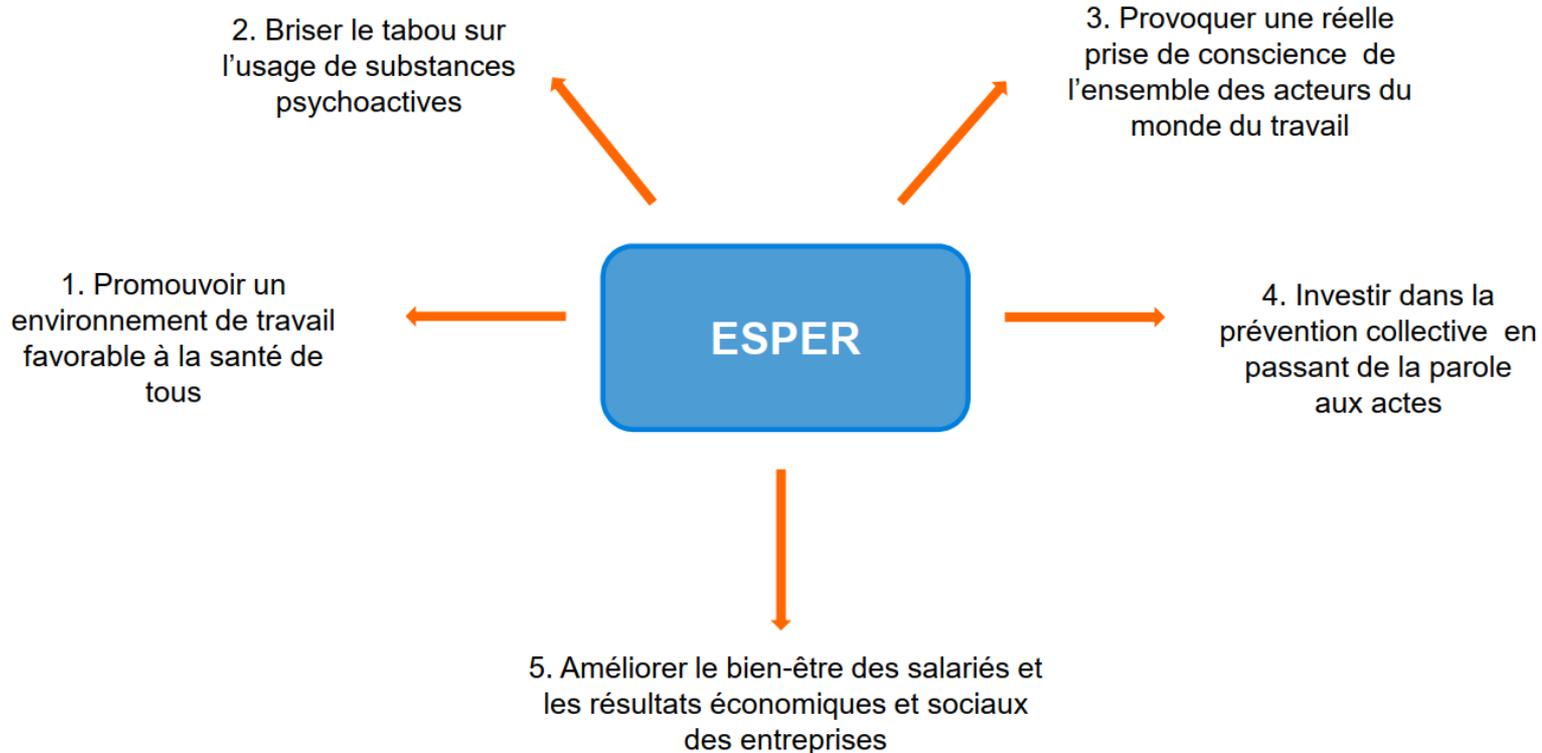
Mesures de prévention

Accompagner les agents en difficulté

- Mise en sécurité de l'agent sous l'emprise d'alcool
- Accompagnement individuel de l'agent
- Reconnaître le droit à l'erreur mais cadrer les sanctions (graduées et proportionnées)
- Prévoir et préparer le retour sur le poste
- ...

Mesures de prévention

Charte ESPER



CONTACTS ET LIENS UTILES



Contacts et liens utiles

Instituts spécialisés et associations

- [CSAPA](#)
- [Centres hospitaliers](#)

- [Addictions-france](#)
- [Alcooliques Anonymes](#)
- [Alcool Assistance la Croix d' Or](#)
- [Les Amis de la Santé](#)
- [Vie Libre](#)

Contacts et liens utiles

Sites de référence

- CDG 72 : www.cdg72.fr
- Observatoire Français des Drogues et des Toxicomanies : <https://www.ofdt.fr>
- Fédération Française d'Addictologie : <http://www.addictologie.org>
- Société Francophone de Tabacologie : <http://www.societe-francophone-de-tabacologie.org>
- Alliance contre le tabac : <https://www.alliancecontreletabac.org>
- Comité national contre le tabagisme : <https://cnct.fr/>
- Fédération Addiction : <https://www.federationaddiction.fr/>
- Addict Aide : <https://www.addictaide.fr/>
- Dico des drogues : <https://www.drogues-info-service.fr/Tout-savoir-sur-les-drogues/Le-dico-des-drogues>



FORMATION CONTINUE DES ASSISTANTS DE PREVENTION



Louis GOMBERT – CDG 72 - 2024